

COMMUNE D'AURIAC SUR VENDINELLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

EN DATE DU 10 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO et Messieurs Ghislain de ROZIERES, Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL

Excusé : Monsieur Davy BRESSOLLES donne procuration à Monsieur Roger PEDRERO

Secrétaire de séance : Madame Véronique ROQUES

- ✓ DCM 2024-38 : Rajout point création d'un emploi non permanent Accroissement saisonnier d'activité (15h45 annualisées)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-39 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juin 2024
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-40 : Refonte des Zones de Revitalisation Rural (ZRR)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-41 : Délibération de principe concernant le programme ouvrage d'art dans le cadre de la campagne du CEREMA
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-42 : Délibération afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant l'acquisition de la parcelle cadastrée E993 sise 10 bis Route du Vaux, appartenant à la CUMA DES PRODUCTEURS FERMIERS VENDINELLE
Approuvé à la majorité
- ✓ DCM 2024-43 : Admissions en non valeurs
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-44 : Attribution d'une subvention complémentaire à Comi'Fèsta
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-45 : SDEHG – Déplacement du PL92 suite aux travaux d'ENEDIS de dépose du PBA
Approuvé à la majorité
- ✓ DCM 2024-46 : SDEHG – Branchement communal école 144kVA
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-47 : Délibération fixant les plafonds de prise en charge du CPF
Approuvé à l'unanimité

- ✓ DCM 2024-48 : Délibération portant création d'un emploi non permanent Accroissement saisonnier d'activité (34h45 annualisées)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-49 : Modification du volume hebdomadaire d'un agent (27h45min)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-50 : Délibération portant création d'un emploi non permanent Accroissement saisonnier d'activité (15h45 annualisées)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2024-51 : Modification du tableau des effectifs
Approuvé à l'unanimité